

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la 1^{ère} fois à la séance du **CONSEIL COMMUNAL** qui aura lieu le **mercredi 3 février 2010 à 19h30** à la **Salle Communale de Wisbecq**.

ORDRE DU JOUR

Candidature au label Handycity 2012

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2009.
2. Soutien financier à Haïti – décision à prendre.
3. Marché de fourniture – achat de matériel de signalisation à la société Niezen Traffic – marché inférieur à 5.500€ HTVA – détermination de l'objet du marché.
4. Marché de fourniture - achat d'une chaudière pour l'Office du Tourisme – marché inférieur à 5.500€ HTVA - détermination de l'objet du marché.
5. Marché de fourniture - achat de mobilier pour le service Aménagement du Territoire – marché inférieur à 5.500€ HTVA - détermination de l'objet du marché.
6. Egouttage des drèves du Bois du Strihoux – approbation du projet élaboré par l'IBW.
7. Marché de travaux - aménagement et égouttage de la Chaussée de la Genette – approbation du cahier spécial des charges – modification.
8. Aménagement et égouttage de la Chaussée de la Genette – inscription au Programme Triennal Transitoire – sollicitation des subsides.
9. Egouttage et aménagements de la rue du Pont et de la rue docteur Colson – marché de travaux - approbation des dépassements (modifications ayant entraîné des dépenses supplémentaires de plus de 10%).
10. Marché financier – investissements prévus au budget extraordinaire 2010 - détermination du mode de passation - appel d'offres général avec publicité européenne et adoption du cahier spécial des charges.
11. C.P.A.S. - budget 2010 – approbation.
12. Factures – pièces justificatives manquantes – application de l'article 60 du RGCC – ratification de la délibération du collège du 23 décembre 2009.
13. Personnel communal – demande de congés et de récupérations – procédure temporaire – approbation.

Présentation du personnel communal : Monsieur Marc DEBONTRIDDER (conducteur de travaux) – Madame Laurence BERTIAUX (chef du bureau Population / Etat civil) – Monsieur Yves VERTENEUIL (Chef du bureau G.R.H.) – Madame Ariane GODEAU (conseillère en environnement) – Madame Annick VOUSURE (chef du bureau Aménagement du Territoire) - Information

Huis clos

Par le Collège :

Le Secrétaire communal,
Michaël CIVILIO

Le Bourgmestre,
Dimitri LEGASSE